

L'ART À L'ÉCOLE

RENCONTRE AVEC UN.E ARTISTE

Une proposition de AM ART FOUNDATION

AM Art Foundation, forte de cinq expériences menées au sein d'établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges), souhaite étendre son projet de rencontres entre des artistes et des élèves à dix nouvelles classes pour l'année 2018/2019.

Rencontrer un.e artiste contemporain.e. de renom dans sa classe est une expérience inoubliable pour des jeunes peu habitués à fréquenter l'art et ses acteurs.

Echanger avec des personnes qui ont dédié leur vie à une pratique artistique ouvre des horizons et des perspectives dont on peut mesurer l'impact par les réactions immédiates que des enfants et des jeunes ont partagé au cours des cinq expériences qui se sont déroulées d'avril 2017 à juin 2018 :

« L'art, ça sert à faire grandir les enfants » Gloria (6 ans).

« J'ai compris que pour changer le monde, ce n'est pas la peine d'être président de la république » Nadia (13 ans).

« Ils étaient très gentils et ils nous ont écouté comme si on était leurs propres enfants » Nacim (9 ans).

« Quand j'ai fait mes photos, j'ai pensé à Corinne et à son horizon » Etienne (8 ans).

« Je ne regarderai plus jamais les cailloux de la même façon. J'ai pensé que j'aimerai bien être un artiste » Boubou (10 ans).

Le projet d'AM Art Foundation consiste à organiser en classe, une rencontre entre les élèves et un.e artiste contemporain.ne accompagné.e du réalisateur ou de la réalisatrice, auteur d'un film réalisé avec lui ou elle. Cette rencontre filmée fait l'objet d'un court métrage documentaire mis en ligne sur le site d'AM Art Foundation et accessible gratuitement.

Ce projet concerne tous les établissements scolaires du CP à la terminale situés dans des zones géographiques où la culture n'est pas accessible de manière évidente. Il privilégie les établissements classés REP et REP + (réseau d'éducation prioritaire et réseau d'éducation prioritaire renforcée).

Un protocole en 4 étapes est proposé aux professeurs.es et professeurs.es des écoles par une professionnelle, cinéaste et

pédagogue que nous appellerons la médiatrice qui accompagne la classe tout au long du projet en collaboration étroite avec l'enseignant.e.

La Préparation (1h30 en classe)

- Dans un premier temps, la médiatrice du projet propose des artistes aux professeurs.es., en tenant compte de leur projet pédagogique, de l'âge et du niveau des élèves. Une fois l'artiste choisi.e., une rencontre peut être organisée dans son atelier ou dans un autre lieu, en fonction de son actualité éventuelle, afin de préparer la séance avec les élèves.
- Dans un deuxième temps, la médiatrice vient rencontrer les élèves et leur montrer le film qui a été réalisé avec l'artiste. Elle anime ensuite une discussion de manière à faire réfléchir les élèves sur ce qu'ils ont vu et sur l'art en général. Sans répondre aux questions directes concernant l'artiste, elle encourage les élèves à les noter pour les poser au cours de la rencontre.
- Dans un troisième temps, une visite rapide de repérage est organisée avec le réalisateur ou la réalisatrice afin qu'il ou elle puisse définir son dispositif technique.

Le Tournage (3h en classe)

Il se déroule en classe ou dans une autre salle de l'établissement, avec une équipe légère, de la manière suivante :

- Une première partie (une heure) pendant laquelle les élèves revoient le film et échangent avec l'artiste et le ou la réalisatrice sous la forme de questions/réponses.
 - Une pause récréative d'une vingtaine de minutes à une demi-heure, pendant laquelle l'équipe aménage la salle pour proposer aux élèves un atelier où ils vont, accompagnés par l'artiste, s'essayer à créer à *la manière de*.
- Pour cet atelier et en fonction du mode d'expression de l'artiste, du matériel de création est mis à disposition des élèves (toiles, peintures, instruments etc). Quand cela est possible, l'artiste apporte quelques unes de ses œuvres ou des objets qui l'ont inspiré.
- L'atelier de création dure environ 1h30.
 - Pendant ce temps, les élèves volontaires sont invités à se rendre dans une autre pièce pour être interviewés sur leurs ressentis de la rencontre.

La Projection et le Bilan (1h30 en classe)

Lorsque le film est terminé, la médiatrice du projet fixe un rendez vous avec la classe pour le présenter et faire oralement le bilan du projet. Le bilan porte sur les ressentis après projection où les enfants se voient et s'écoutent et sur le projet en général.

La Sortie (demie journée ou journée)

En collaboration avec le ou la professeur.e, une sortie est organisée dans un lieu culturel défini en fonction de l'artiste et du projet pédagogique. Cette sortie est prise en charge par AM Art Foundation (transport, prix des entrées et pique-nique) et accompagnée par la médiatrice.

Matériel nécessaire

- Une salle de classe ou autre munie d'un projecteur et d'un écran
- Une salle plus petite et à proximité de la première pour réaliser les interviews.

Les Autorisations

Chaque enfant doit obtenir de ses parents ou responsables légaux une autorisation écrite et signée. Les autorisations sont fournies par AM Art Foundation aux enseignants chargés.ées de les distribuer et de les récupérer signées.

Des projections pour les parents peuvent être organisées au sein de l'établissement en fonction du désir des enseignant.es et des élèves.

Le film est mis en ligne sur le site de AM Art Foundation et consultable gratuitement.

*AM Art Foundation est un fonds de dotation créé en septembre 2017.

Dédié aux enfants et aux adolescents scolarisés en REP et REP+, ce fonds, organisme d'intérêt général à but non lucratif, souhaite favoriser un accès direct, constructif et valorisant aux acteurs du monde de l'art et de la culture, notamment les artistes plasticiens et visuels.

Les rencontres avec les créateurs doivent permettre de susciter des questions et des vocations à travers des échanges personnalisés et créatifs.

Les actions d'AM Art Foundation sont menées en étroite collaboration avec les enseignants et les établissements scolaires dans le respect des valeurs de l'Education Nationale et des projets pédagogiques.

Ils se matérialisent par des aides financières, matérielles, techniques et/ou intellectuelles.